

Exp :

Nom prénom

Adresse

A Mme D. Le Bœuf
Présidente du Conseil National l'Ordre des Infirmiers
63, rue Ste Anne 75002 PARIS

(Ville) , le

Madame,

Infirmière D.E depuis, je suis favorable à la mise en place d'un Ordre Infirmier en France. Une structure indépendante, fédérant notre profession est effectivement un atout majeur vers une reconnaissance attendue et nécessaire.

Cette évolution pourra résulter d'un travail complémentaire entre ordre infirmier et syndicat.

J'ai conscience que l'Ordre Infirmier n'interviendra pas pour des revendications salariales ou d'amélioration des conditions de travail et que ces combats seront portés par les syndicats. L'Ordre Infirmier, de part les missions qui lui sont attribuées par la [Loi du 21 décembre 2006](#), est lui le garant du contenu de notre formation, du suivi de notre démographie et de faire respecter les principes éthiques et l'indépendance de la profession.

Sa présence permet également de représenter les infirmières exerçant en France sur la scène européenne.

Une cotisation annuelle est nécessaire afin de garantir une parfaite indépendance.

Je suis néanmoins en désaccord avec le choix de fixer cette cotisation à 75 euros.

Ce montant est pour moi incompatible avec le niveau actuel de rémunération des infirmiers exerçant dans le secteur public.

De plus, il me semble que cette somme pourrait être minorée par des choix de fonctionnements plus modestes.

Le choix d'implantation des locaux ordinaires doit il forcément être celui de Paris « intra muros » par exemple.

Je ne refuse pas de m'acquitter d'une cotisation mais je ne souhaite pas prendre part au financement de frais superflus. En conséquence, je demande au Conseil National de l'Ordre Infirmier de bien vouloir en réviser le montant en tenant compte des réalités financières adaptées à l'exercice des missions ordinaires et en corrélation avec les salaires.

Veillez agréer, Madame, mes sincères salutations.